



CH-3003 Berne
SFI

Aux destinataires de la
procédure d'audition selon
liste annexée

Berne, le 31 mai 2013

**Ouverture de la procédure d'audition au sujet du rapport explicatif sur la conclusion
d'une nouvelle Convention entre la Suisse et le Sultanat d'Oman en vue d'éviter les
doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu**

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport mentionné en marge ainsi que le
projet de Convention. Nous vous prions de bien vouloir les garder confidentiels.

Le délai de réponse court jusqu'au

vendredi, 28 juin 2013.

C'est pourquoi nous vous prions de nous envoyer, d'ici à cette date, une version
électronique de votre prise de position à l'adresse électronique suivante:

basil.peyer@sif.admin.ch

Si vous désirez des informations supplémentaires, veuillez vous adresser à
Monsieur Pascal Duss, téléphone 031 322 71 36.

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration et vous prions d'agréer, Mesdames,
Messieurs, nos salutations distinguées.

Michael Ambühl
Le secrétaire d'Etat

Annexes:

- rapport explicatif (d, f)
- projet de Convention (d, f)
- liste des organisations consultées (d, f)